

ainsi que sur les risques et les bénéfices que ces derniers comportent. Les investisseurs institutionnels commencent à étudier le marché sud-africain en vue de décider de la forme que pourrait prendre leur participation.

Nous devons mentionner, à cet égard, que l'Afrique du Sud présente un contexte favorable pour les investisseurs canadiens en quête de débouchés d'investissement à l'étranger, notamment en Afrique australe. L'Afrique du Sud présente en effet une infrastructure bien développée, un secteur financier très organisé, une économie diversifiée, un marché de consommation en pleine expansion, ainsi que des ressources humaines abondantes et une monnaie convertible.

Les Canadiens envisagent, outre le commerce des articles traditionnels, une collaboration dans les domaines de l'éducation, de la formation, des transports, des télécommunications et d'autres secteurs de pointe, afin d'aider les Sud-Africains à se doter d'une économie forte et vigoureuse. Le grand dynamisme des milieux d'affaires canadien et sud-africain pourrait selon nous rétablir en peu de temps nos échanges commerciaux au niveau qu'ils atteignaient avant l'imposition des sanctions en 1986, et qui était de près de 500 millions de dollars canadiens.

Déjà, plusieurs chambres de commerce Canada-Afrique du Sud visant à promouvoir des intérêts commerciaux communs ont vu le jour dans nos deux pays. L'Association des exportateurs canadiens prévoit par ailleurs effectuer une mission en Afrique du Sud plus tard au cours de l'année, en vue de trouver, parmi les petites et moyennes entreprises surtout, des partenaires potentiels pour des ententes de franchisage.

Ceci m'amène au point suivant, qui concerne le rôle que pourra jouer l'Afrique du Sud au sein de l'Afrique australe. Bon nombre d'exportateurs et d'investisseurs canadiens estiment que l'Afrique du Sud deviendra un centre régional de distribution des biens et services pour une bonne partie de l'Afrique subsaharienne. Cela se produira vraisemblablement, quel que soit le genre de relations économiques que l'Afrique du Sud noue avec des institutions régionales comme la communauté pour le développement de l'Afrique australe, la zone d'échanges préférentiels ou l'union douanière d'Afrique australe.

Le rôle du gouvernement du Canada consiste à mettre en place les structures et les ententes permettant de favoriser les initiatives au chapitre du commerce et des investissements. En cette période où la dette des gouvernements s'alourdit tandis que la marge de manoeuvre qui leur permet d'entreprendre des projets d'infrastructure ou d'autres projets d'envergure tend à diminuer, nous appuyons fortement les initiatives du secteur privé dans le